



ASSOCIATIONS
À COMPÉTENCE
ENVIRONNEMENTALE



*Synthèse de l'enquête préalable à la
journée des associations
du 26 mars 2019*



Introduction

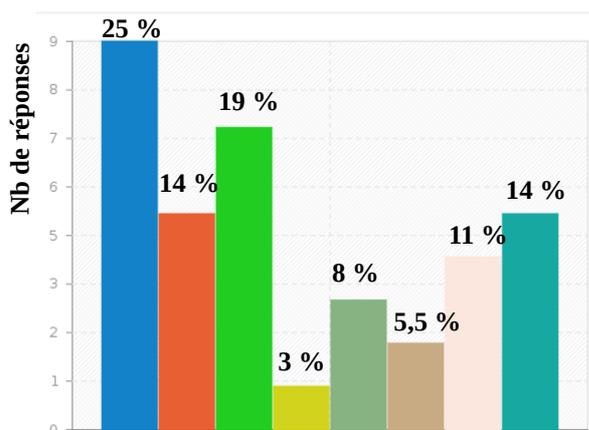
Une enquête a été adressée par la DREAL PACA aux associations d'éducation à l'environnement et au développement durable et aux associations de protection de l'environnement préalablement à la tenue de la journée des associations le 26 mars 2019.

L'ordre du jour a ensuite été établi sur la base des réponses fournies par 84 associations.

La deuxième partie de l'enquête a permis de recueillir les attentes des associations concernant l'appel à projets « Partenariat associatif » et le type d'informations attendues sur le site internet de la DREAL.

Journée des associations 2019

● Classement des sujets à aborder lors du colloque



- Objectifs de Développement Durable (ODD)
- Démocratie participative
- Débat public : Enquête publique / Dialogue environnemental - Les dernières réformes
- Evolutions liées à la loi Notre / loi ELAN
- Création de l'Agence Régionale de Biodiversité (ARB)
- Évaluation environnementale
- Demande de subvention
- Connaissance et valorisation de la biodiversité ; mise en réseau et projets innovants

Autres sujets libres demandés à l'initiative des associations:

- Lutte contre la pollution de l'air
- Reconnaissance de la compétence des associations
- Dissociation Etat/Ae DREAL/MRAe
- Renforcement de l'État contrôleur
- L'État modèle dans l'application des lois
- Respect d'une zone « tampon » aux limites d'un Parc National
- Application des lois environnementales – Santé publique
- Quels sont les freins ? Quel budget pour la transition ? Les élus sont-ils compétents ?
- Quelle stratégie nationale et régionale pour l'Education à l'environnement ?

- Défense de la santé publique menacée par les environnements industriellement pollués et les friches industrielles
- Santé et environnement
- Sols pollués
- Nouveaux modèles socio-économiques et économie sociale et solidaire
- Les associations environnementales en 2019 : quelle place, quels rôles, quels moyens, quel avenir ?
- Transition écologique et solidaire : Comment les associations peuvent contribuer à la mobilisation et la mise en action des citoyens ?
- Transition écologique et éducation à l'environnement
- Santé environnement
- Comprendre l'impact de l'homme sur la biodiversité marine, questionnement face à l'actualité en tant que sujet artistique
- Quelle est la nature du partenariat entre la DREAL et les associations actuellement, bilan, perspectives ?
- Transition écologique
- Éducation à l'environnement pour la transition écologique
- Connaissances sur la biodiversité
- Organisation du transport et responsabilité des collectivités dans la LOM – quelles structures ?
- Projets industriels : évaluation et prise en compte des impacts sur la population

● Classement des sujets à aborder lors des différents ateliers

46 % - Prise en compte de la biodiversité dans les enquêtes publiques

41 % - Transition énergétique : présentation de la loi, déclinaison dans les documents d'urbanisme

38 % - Loi sur l'Eau / SDAGE / GEMAPI - Loi Littoral / loi Montagne

26 % - SRADDET

18 % - Maîtrise de l'enquête publique et rôle du commissaire enquêteur

15 % - Agrément/habilitation

10 % - Outils géomatiques / SIG

20,5 % - Autres :

- Foncier agricole
- Observatoire du bruit
- Santé publique – Environnement
- Responsabilité sociétale des entreprises
- Éducation à l'environnement (x 2)
- Éducation à l'environnement et l'agriculture durable
- Loi d'orientation sur les mobilités (LOM)

Enquête auprès des parties intéressées / Appel à projets

● Modalités de déroulement de l'appel à projets « Partenariat associatif »

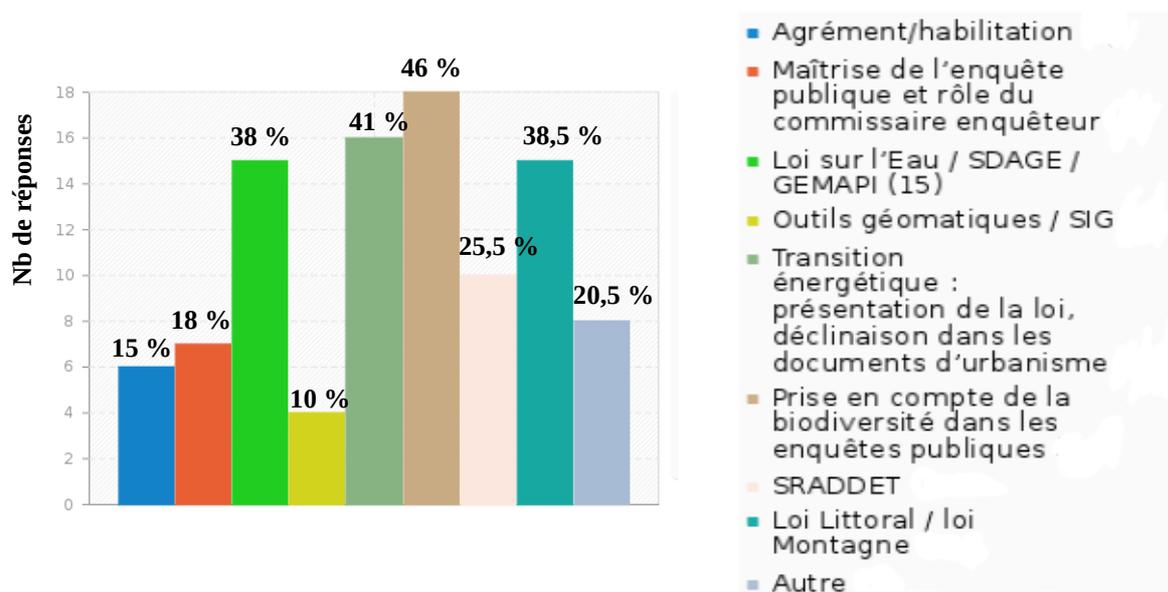
Afin d'améliorer les modalités de déroulement de l'AAP « Partenariat associatif », les associations ont notamment été interrogées sur la période optimale de son déroulement.

La DREAL PACA publiera désormais les thématiques de l'AAP en fin d'année N-1 de façon à être cohérent avec les calendriers de dépôt des subventions aux cofinanceurs.

Les associations souhaiteraient par ailleurs :

- des modalités de subventionnement différentes permettant d'instaurer un partenariat sur le long terme
- avoir une meilleure visibilité des financements.

● Types d'informations attendues sur le site internet de la DREAL



Suite aux attentes des associations, les thématiques suivantes seront progressivement développées sur le site internet de la DREAL :

- le débat public
- le rôle des associations dans le cadre d'une enquête publique
- les modalités d'attribution des subventions
- les Plans Climat Air Énergie Territoriaux (PCAET)

Une lettre d'information sera mise en place et envoyée régulièrement aux associations afin de leur communiquer les dernières actualités en matière de subvention, d'agrément et/ou d'habilitation, les événements à venir, etc.